

FORMULAIRE D'INSCRIPTION D-LOFTDANSE SAISON 2025/ 2026

Les cours débutent le lundi 15 septembre 2025 et se termineront le 20 juin 2026.

MERCI DE REMPLIR CE FORMULAIRE EN LETTRE **CAPITALE** POUR EN FACILITER LA LISIBILITE

NOM

PRENOM

DATE NAISSANCE

ACTIVITEES choisies au sein du club

ADRESSE | CODE POSTAL | VILLE

Adresse e-mail

Téléphone élève :

Téléphone représentant(s) légal(légaux):.....

Pour les mineurs, nom(s) et prénom(s) du(des) représentant(s) légal(légaux).

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER :

- ☐ Attestation de responsabilité civile
- ☐ Questionnaire de santé N° Cerfa :15699*01
- ☐ Photo d'identité

PAIEMENT :

- ☐ Espèces
- ☐ Chèque à l'ordre d' D-LOFTDANSE ☐ en X3 Chèques (encaissés chaque trimestre)
- ☐ Carte BANCAIRE

COMMUNICATION :

Merci de télécharger l'application sur votre téléphone pour en simplifier le partage. Toutes les informations concernant l'organisation des cours et des spectacles sont partagées via les groupes **WhatsApp** ou **Messenger** créés pour chaque cours.

Par respect de la vie privée, nous vous invitons à partager vos messages et questions via les groupes dédiés ou par les canaux officiels de l'association : **Instagram D-Loft Danse** ou **Messenger D-Loft Danse**. Cela permet de vous répondre efficacement et de rester informé.

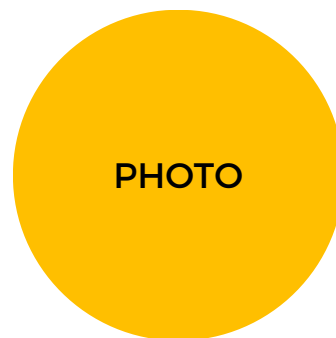
ACCEPTATION CONDITIONS :

Par sa signature, l'élève ou son représentant légal pour un mineur, reconnaît que le règlement intérieur et les conditions générales sont lues et approuvées. Il s'engage à respecter le fonctionnement.

AUTORISATION PARENTALE : Un parent ou tuteur légal doit signer si l'adhérent a moins de 18 ans

Fait à : Le :

Signature de l'adhérentSignature du représentant légal.....



FORMULAIRE D'INSCRIPTION D-LOFTDANSE SAISON 2025/ 2026

TARIFS à l'année.

ADHESION à l'association..... **20€ (obligatoire)**

TARIFS COURS ENFANTS 4-13ANS

1 cours par semaine..... 180€
2 cours par semaine..... 330€
3 et full pass par semaine 410€



TARIFS COURS ADOS-ADULTES

1 cours par semaine..... 195€
2 cours par semaine..... 350€
3 et full pass par semaine 450€

AUTRES TARIFS

- **TARIFS ZUMBA-FIT ADOS-ADULTES:** 1 cours par semaine..... 180€
(30 cours assurés par un professeur durant l'année)
- **TARIFS YOGA ADOS-ADULTES:** 1 cours par semaine..... 240€
(30 cours assurés par un professeur durant l'année)
- **TARIFS cours Particulier:** enfant 30€ Adulte 40€

Colonne réservée à l'administration

PAIEMENT A PRECISER EN TOTALITE:

- ☐ Espèces
☐ Chèque à l'ordre d' D-LOFTDANSE ☐ en X3 Chèques (encaissés chaque trimestres)
☐ Carte BANCAIRE.
☐ BON mairie 60€

DEMANDE FACTURE (nom de Famille) :.....

NOTES:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Article 1 : L'enseignement :

L'association D-Loft Danse propose à ses adhérents, dès 4 ans, des cours et ateliers artistiques à thème, encadrés par des chorégraphes, des professeurs diplômés ou des animateurs culturels et stagiaire.

Article 2 : Conditions aux cours :

Dans la limite des places disponibles. Toute personne ayant réglé sa cotisation annuelle devient adhérente de l'association.

L'inscription implique l'acceptation du règlement intérieur et n'est considérée comme définitive qu'après réception :

- du bulletin d'inscription dûment complété et signé (par les parents pour les mineurs ou par l'élève majeur),
- du règlement du forfait annuel,
- d'une attestation d'assurance responsabilité civile,
- du questionnaire de santé (Cerfa n°15699*01 - article A.231-2),
- d'une photo d'identité de l'adhérent.

Article 3 : Paiement des cotisations :

Le règlement se fait pour une année du 15 septembre 2025 au 20 juin 2026 (changement de planning du 08 au 20 juin.)

Aucun cours n'est assuré pendant :

- du 19 octobre au 2 novembre 2025,
- du 21 décembre 2025 au 11 janvier 2026,
- du 08 février au 22 février 2026,
- du 05 avril au 19 avril 2026.

Il n'y a pas cours non plus les jours fériés ainsi que lors du pont du 14 au 17 mai 2026.

Le paiement de la cotisation peut se faire :

- En 1 fois lors de l'inscription au début de l'année scolaire.
- En 3 fois par le biais de trois chèques tous établis à date de l'inscription à l'ordre de D-loftdanse (encaissés par trimestre sur sa saison.)
- Par carte bancaire

RIB IBAN : FR76 1330 6009 6823 0952 1206 935

Pour les élèves arrivant en cours d'année, les cours seront facturés du forfait annuel. Toute année commencée est entièrement due.

Article 4 : Radiation :

La qualité de membre peut être retirée, sans indemnité, dans les cas suivants :

- non-paiement de la cotisation,
- non-respect des locaux ou du matériel,
- faute grave (exemple : manque de respect envers les élèves ou les professeurs).

Toute personne perturbant le bon déroulement des cours pourra être exclue sur décision du professeur et directeur.

L'association se réserve le droit de mettre fin à l'adhésion.

Article 5 : Organisation des cours :

Les cours seront assurés de **septembre à juin**, néanmoins D-loftdanse, peut organiser dans le cadre de leurs répétitions quelques journées supplémentaires pendant des périodes de vacances. Il se réserve le droit de changer de groupe ou de cours un élève qui ne serait pas dans le bon niveau ou qui ne parviendrait pas à s'adapter à son groupe. Si un professeur devait être absent, celui-ci sera, dans la mesure du possible, remplacé ou reporté à une date ultérieure. Les horaires des cours annoncés peuvent faire l'objet de **modifications** avec **préavis** et ne constituent en **aucun cas un motif de remboursement**. Il se réserve le droit d'annuler un cours si les **conditions d'organisation** ne sont pas **remplies** ou à cause de tout autre cas de force majeure. Les cours sont dispensés par des professeurs et coachs choisis par le Directeur. Ils sont responsables de l'organisation des cours.

Tenue et matériel : Une tenue **souple** et **adaptée** par activité est demandée. Chaque élève apporte sa **gourde de l'eau**.

Pendant toute la durée de leur présence dans l'établissement, il est demandé aux élèves ainsi qu'aux parents d'être le plus silencieux possible et de ne pas **courir**, de ne pas **crier** ou **parler fort** dans l'enceinte et à l'extérieur du bâtiment.

L'utilisation des toilettes se fait avant ou après le cours.

Pour le bien-être de tous, il est interdit de manger à l'intérieur des salles de cours. Les cheveux longs doivent être **attachés**. Les chaussures, si portées, doivent être **propres** et ne pas avoir été en contact avec l'extérieur.

Pour que le cours se passe dans de bonnes conditions, pensez à utiliser les toilettes avant le début de la séance ou à la fin. Cela permet à tout le monde de profiter pleinement du cours !

Mémoire et autonomie : Les élèves sont invités à mémoriser les chorégraphies et le contenu des cours chaque semaine. D-Loft Danse n'est pas en mesure de fournir des vidéos, **tutoriels** ou **séances de rattrapage individuelles**.

Assiduité et respect : Soyez **ponctuels** et **réguliers** pour ne pas perturber la progression de tous. Les parents restent à l'extérieur pendant le cours, sauf exception. Merci de rester calmes et silencieux dans et autour du bâtiment.

Les horaires peuvent être **modifiés** avec **préavis** et ne constituent **pas un motif de remboursement**.

Santé : En cas de maladie contagieuse, les élèves sont invités à ne pas assister aux cours et à prévenir l'administration et/ou le professeur.

Communication des absences : En cas d'absence du professeur, les parents et élèves seront prévenus si possible, et un message sera affiché sur la porte des locaux. Il appartient aux parents d'élèves mineurs de vérifier avant de laisser l'enfant seul que le cours a bien lieu. Par sécurité, il est demandé aux parents d'accompagner leurs enfants jusqu'à la salle afin de s'assurer de la présence du professeur et d'attendre le début des cours. Les parents doivent être également **présents dès la fin du cours** pour prendre en charge leurs enfants. Le professeur n'est pas tenu de surveiller les élèves, ni avant, ni après le cours.

Il est strictement interdit de :

- Fumer, à l'intérieur des locaux
- De stationner devant l'entrée principale de l'établissement **gênant** toute circulation en cas d'urgence.
- Les téléphones portables doivent être en **mode silencieux** pendant la durée de présence dans les locaux.
- Aucune photo, vidéo ne peut être prise pendant les cours sans l'accord du professeur.
- L'accès au vestiaire, et à la salle de danse est exclusivement réservé aux élèves et professeurs.
- Attention toutes questions personnels ne doit pas interagir sur les groupes messenger ou whatsapp mais en message privé à l'administration ou son directeur pour ne pas nuire aux dérangements d'autres parents et responsables.

Article 6 : Perte et vol:

L'association décline toute **responsabilité en cas de perte ou de vol** dans les locaux. Chaque membre est invité à veiller sur ses effets personnels. Les objets trouvés seront conservés à l'accueil pendant 3 mois ; passé ce délai, ils seront remis à une œuvre caritative.

Article 7 : Responsabilité :

L'association a souscrit **une assurance Responsabilité Civile** et Dommages Corporels couvrant l'ensemble de ses professeurs. En cas d'accident survenant pendant un cours, il est indispensable d'en informer immédiatement le professeur afin qu'une déclaration soit effectuée. La victime devra fournir **un certificat médical** descriptif pour une éventuelle prise en charge. En cas d'urgence, le professeur est habilité à prendre toutes les mesures nécessaires auprès des secours et à contacter les personnes à prévenir.

Article 8 : Droit à l'image :

L'association se réserve le **droit d'utiliser** des photographies ou vidéos de ses adhérents prises lors des cours, stages ou spectacles, à des fins de **communication visuelle et audiovisuelle**. En cas de refus, une demande écrite doit être transmise à l'association.

Article 9 : Spectacle :

Le spectacle n'est **pas obligatoire**, cependant chaque membre devra nous signaler au plus vite s'il ne désire pas y participer.

Une date "**butoir**" sera donnée au élèves. Si l'élève décide de ne pas y participer, il devra assumer les inconvénients (répétitions des chorégraphies pour le spectacle pendant le cours, perte d'une partie d'un cours pour les essayages des costumes...).

Il est précisé que le coût de participation aux frais des costumes est inclus dans la cotisation annuelle.

L'association se réserve le droit de **refuser la participation** au spectacle à : Tout adhérents n'ayant pas satisfait les **exigences spécifiques** de son professeur (régularité, maîtrise de la chorégraphie, autres exigences spécifiques).

Tout élève ayant été **absent 3 fois de manière injustifiée** de janvier à juin 2026.

Tout adhérent n'ayant pas **acquitté l'entièreté des sommes dues** envers l'association.

Tout élève ayant signalé sa **non participation**, après la "date butoir" donnée par le directeur.

Les costumes sont fournis et créés par l'association grâce aux bénévoles du service couture, il vous sera peut-être demandé de **participer** par l'apport d'éléments comme (chaussures, t-shirt, débardeur, brassière, legging, short etc...)

Attention, les costumes restent la **propriété** de l'association, il sera demandé de les **restituer** après ou pendant le spectacle. L'achat des billets s'effectuent auprès d'un **prestataire externe** (via notre site internet) dans la **limite des places disponibles**.

Il en est de la responsabilité de l'acheteur de vérifier attentivement la séance et l'horaire souhaités. L'article L.221-28, 12° du code de la consommation précise que le consommateur ne bénéficie pas de **droit de rétractation**. Les conditions générales de vente de billets pour des événements culturels ne prévoient **pas de possibilité d'échange** ou de **remboursement**. Les adhérents ou parents d'adhérents, ne bénéficient d'aucune réduction de part leur appartenance à l'association.

Le spectacle annoncé est le week-end du Samedi 06 Juin 2026.

Article 9 : Manquement au présent règlement :

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

Signature:

(précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)